

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du lundi 31 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-7/01

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TURBA Didier

OBJET : Budget Primitif pour l'exercice 2011 (Budget Principal).

Le projet de budget pour l'exercice 2011 s'inscrit dans le cadre des orientations qui ont été exposées et détaillées lors de la séance du 17 décembre dernier.

Au total, il s'équilibre en mouvements réels et hors opérations de refinancement de dette, à 1 254 180 812 €.

Les dépenses de fonctionnement hors dette s'élèvent à 960 904 840 € (y compris le reversement au titre de l'écrêtement des droits de mutation à titre onéreux à hauteur de 16 919 179 €), les dépenses d'équipement à 189 302 651 € et la charge de la dette à 103 973 321 € (capital, intérêts et subventions en annuités).

Les recettes de fonctionnement sont de 1 069 396 437 €, les recettes définitives d'investissement de 410 719 € et l'emprunt atteint 135 676 656 €.

Ces inscriptions de crédits permettent de faire face à l'augmentation des dépenses obligatoires du Département alors que les charges de gestion ont fait l'objet d'un effort de maîtrise très important.

Les priorités du Département dans les domaines des solidarités, de l'éducation et de la formation, de l'aménagement et des services numériques, de l'environnement, du développement économique et de l'emploi et pour les transports publics et scolaires, sont réaffirmées.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les articles L3311-1 et suivants du code général des collectivités territoriales

Vu sa délibération 7/01 du 17 décembre 2010 prenant acte des orientations budgétaires pour 2011, présentées par le Président du Conseil général,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'adopter le budget primitif du Département de Seine-et-Marne pour l'exercice 2011. Les crédits admis à ce budget primitif sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire par nature, et sans spécialisation d'article, conformément au tableau ci-après (mouvements réels et mouvements d'ordre) :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP	INTITULE	Dépenses	Recettes
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	19 200 000,00
13	Subventions d'investissement	-	28 252 351,98
16	Emprunts et dettes assimilées	424 518 519,00	485 676 655,60
20	Immobilisations incorporelles	9 255 778,33	-
204	Subventions d'équipement versées	65 356 244,53	-
21	Immobilisations corporelles	15 164 008,36	-
23	Immobilisations en cours	98 832 269,52	2341,84
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,10	-
27	Autres immobilisations financières	309 150,00	685 625,00
45	Opérations pour comptes de tiers	385 200,00	-
040	Opérations d'ordre entre section	148 826,00	50 894 755,79
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	140 000 000,00	140 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	-	28 290 865,63
024	Produit des cessions d'immobilisations	-	967 400,00
	TOTAL	753 969 995,84	753 969 995,84

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAP.	INTITULE	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	72 971 914,14	-
012	Charges de personnel et frais assimilés	212 233 680,00	-
013	Atténuations de charges	-	186 540,00
014	Atténuations de produits	18 335 179,00	-
015	Revenu minimum d'insertion	100 000,00	-
016	APA	53 900 000,00	9 958 000,00
017	RSA	112 204 650,90	1 001 000,00
65	Autres charges de gestion courante	490 292 115,96	-
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	493 800,00	-
66	Charges financières	29 454 802,00	-
67	Charges exceptionnelles	373 500,00	-
68	Dotations aux provisions	-	-
042	Opérations d'ordre entre section	50 894 755,79	148 826,00
023	Virement à la section d'investissement	28 290 865,63	-
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	3 627 206,00
73	Impôts et taxes	-	323 562 175,00
731	Impositions directes	-	410 230 236,92
74	Dotations, subventions et participations	-	268 749 461,50
75	Autres produits de gestion courante	-	29 955 200,00
76	Produits financiers	-	1 093 138,00
77	Produits exceptionnels	-	1 012 480,00
78	Reprises sur provisions	-	20 021 000,00
	TOTAL	1 069 545 263,42	1 069 545 263,42

Article 2 : de créer les enveloppes prévisionnelles de subventions de fonctionnement au montant indiqué dans l'**annexe 1** de la présente délibération.


Article 3 : d'approuver l'ouverture des autorisations de programme telles que figurant dans l'**annexe 2** de la présente délibération.

Article 4 : d'approuver l'ouverture des autorisations d'engagement telles que figurant dans l'**annexe 3** de la présente délibération.

Article 5 : d'approuver la reprise de la provision de **20 021 000 €** constituée en DM2 et relative à l'écrêtement des droits de mutation au titre de ceux perçus en 2010.

Adopté à la majorité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ